

Termes de référence - vendredi 2 octobre 15h55

Quelles réactions face à la hausse des cours mondiaux des produits agricoles ? (exemple du lait dans l'Union européenne)

La hausse des prix du lait enregistrée fin 2007 et début 2008 illustre la réalité suivante : les prix des matières premières sont volatiles, difficilement prévisibles et devraient rester durablement élevés, selon de nombreux économistes. Ces fluctuations ont des impacts sur les producteurs, les transformateurs et les consommateurs. Ces acteurs doivent faire preuve de réactivité et de flexibilité pour adapter leurs pratiques en fonction des variations de prix.

Les études réalisées sur l'impact de la hausse des cours des prix des produits laitiers devaient mettre en avant :

- les mécanismes de formation des prix
- les réactions des différents acteurs de la filière « lait » par rapport à cette hausse
- les réponses politiques apportées (orientation de la politique agricole des pays concernés ?)

Consignes pour l'exposé :

L'exposé ne doit pas synthétiser la globalité de l'étude. L'objectif du séminaire est d'agir sur les politiques. Il faut veiller à limiter les aspects descriptifs dans votre exposé et à se concentrer sur ce que les participants doivent savoir pour formuler des propositions politiques.

Après être entré en matière, l'intervenant devra mettre en avant les attitudes adoptées par les consommateurs, producteurs, distributeurs et les gouvernements face à la hausse des cours.

A la fin de l'exposé, l'intervenant abordera une série de recommandations qui favoriserait une certaine stabilité des prix, des prix rémunérateurs pour les producteurs, la souveraineté alimentaire des pays, une alimentation de qualité, en quantité suffisante et à un prix abordable pour les consommateurs et plus de solidarité au sein de la filière.

Le temps imparti pour la présentation du cas de l'UE est de 35 minutes (20 minutes d'exposé et 15 minutes d'échanges avec la salle).

Le séminaire sera en français et en polonais. Il faut tenir compte de ce fait : ne pas parler trop vite, expliquer les sigles et les termes compliqués.

Structure de l'exposé « l'impact de la hausse des cours du lait sur les paysans, les consommateurs et les politiques publiques dans les nouveaux pays membres - NEMS (Pologne) et les anciens (France, Belgique et Luxembourg) » :

Il s'agit d'un plan indicatif. A vous de l'adapter en fonction de votre étude. Les questions sont nombreuses et le temps est limité. S'il vous semble difficile de répondre à toutes, merci de contacter Aude (aeh@sosfaim.org, tél. +352 49 09 96 26) pour revoir le contenu de votre intervention.

1. Introduction (5 min.)

- Fonctionnement de la filière lait (Pologne (NEM) / France, Belgique et Luxembourg (distinction production « industrielle » et petits producteurs)
- Production laitière en UE : état des lieux (distinction production « industrielle » et petits producteurs)
- Système de formation des prix des produits laitiers (prix aux producteurs, marges bénéficiaires des acteurs de la filière, prix aux consommateurs)
- Ampleur de l'impact de la hausse des cours mondiaux des produits laitiers sur les différents acteurs, du producteur au consommateur
- Impact sur le commerce extérieur de produits laitiers de l'UE (hausse/baisse des volumes et de la valeur des produits exportés, évolution de sa part de marché mondial...)

2. Quelles réactions (10 min.) face à la hausse ?

- Comportements des consommateurs et des associations de consommateurs
- Acteurs de la filière : producteurs laitiers (« industriels » et petits), agro-industrie, exportateurs et grande distribution (par rapport à leurs fournisseurs et aux consommateurs)
- Qui sont les principaux bénéficiaires de la hausse ?
- Pouvoirs publiques : mesures « immédiates » prises par l'UE et initiatives nationales prises dans les pays visés par l'étude (Pologne, France, Luxembourg et Belgique) voire dans d'autres (Allemagne)

3. Perspectives du secteur laitier européen (5 min.)

- Quels objectifs devraient se donner la PAC afin de promouvoir une agriculture et une alimentation durables en Europe dans le respect des agricultures des pays du Sud et du droit à l'alimentation de leurs populations ? (il faudrait aborder la question de l'accès à une alimentation saine et suffisante pour les consommateurs les plus pauvres qui relève à priori d'autres politiques que la PAC (politiques sociales...))
- Quels instruments pour atteindre ces objectifs (régulation de la production et des prix, arrêt des subventions à l'export...)
- Quels sont les rapports forces au sein de l'UE ? Qu'est-ce qui est gagnable par rapport à ces propositions ?

VOUS ETES PRIEZ DE NOUS FAIRE PARVENIR POUR LE 10 SEPTEMBRE AU PLUS TARD UN POWERPOINT OU UN DOCUMENT WORD DE 3 PAGES MAXIMUM EN GUISE DE PRESENTATION DE VOTRE EXPOSE

MERCI !!